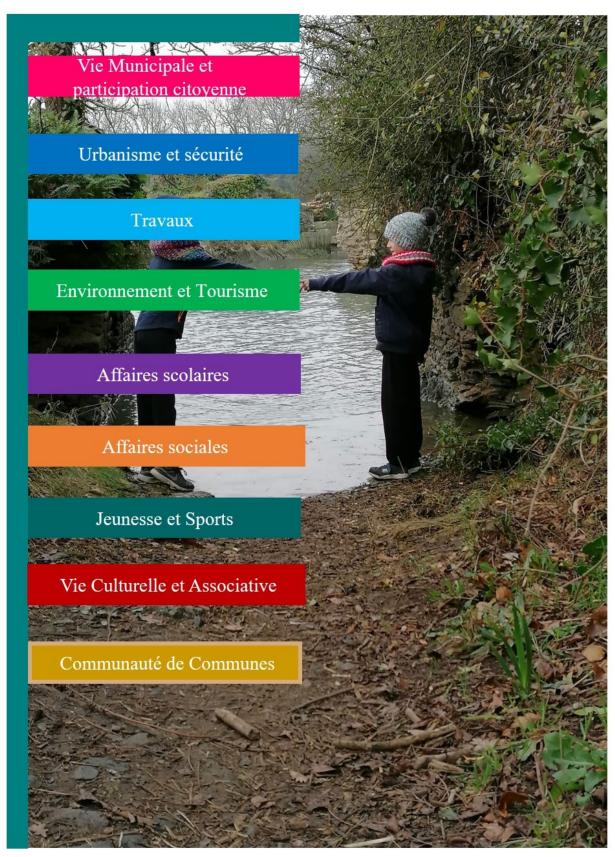


#### Edition Décembre 2020





Chers Minihicoises et Minihicois,

A l'heure où je vous écris, nous avons entamé le deuxième confinement depuis près de 3 semaines.

Dès son annonce prononcée, nous avons réactivé la cellule de crise et notamment le numéro d'astreinte pour pouvoir apporter de l'aide aux personnes vulnérables et isolées.

Nous vous avons informé des dispositions prises et celles qui s'appliquent à notre commune par l'intermédiaire du site internet, de notre page facebook et sur le message que les élus ont distribué dans vos boites à lettres.

Nous nous mobilisons également pour le soutien aux commerçants et aux acteurs économiques : signature d'un communiqué de presse de tous les maires de la communauté de communes et de Saint Malo agglomération, mise en place d'une cellule de soutien au sein de notre communauté de commune avec la mise en place de bons d'achats locaux, de formations numériques rapides, ....

Cinq mois seulement se sont écoulés depuis notre nomination officielle et malgré le Covid et l'été, vos élus n'ont pas ménagé leur temps pour faire avancer les nombreux dossiers à traiter :

- . La gestion courante des affaires de la commune est dense au vu de la diversité et du nombre de dossiers à traiter,
- . Les sollicitations des habitants sont nombreuses et nous nous efforçons de vous rencontrer, de mettre en place les actions de façon proportionnée et réactive. Nous n'avons pas toujours le temps de vous en informer comme nous le souhaiterions. Cette gazette est aussi un moyen de le faire.
- . Les dossiers traités nécessitent de développer des relations avec de nombreux intervenants locaux et partenaires institutionnels,
- . Le travail au sein de la communauté de communes que ce soit pour les commissions ou pour la construction du projet communautaire pour les années à venir est également important,

Pour continuer à faire vivre notre commune pendant cette période de Covid, nous adaptons inlassablement les protocoles dès que c'est possible, notamment avec les associations, pour que les activités et évènements puissent avoir lieu.

Enfin, l'élaboration structurée des projets pour notre commune, pour lesquels nous nous sommes engagés auprès de vous, est en marche comme vous allez pouvoir le découvrir dans cette gazette.

A la veille des périodes de fêtes de fin d'année, je me fais la porte parole de l'ensemble de vos élus pour vous souhaiter les meilleurs préparatifs qu'il soit possible pour pouvoir profiter de ces périodes en toute sécurité avec vos proches.

Prenez soin de vous et de vos proches, Très bonnes fêtes de fin alarnée,

# Sommaire

Vie Municipale et participation citoyenne	Pages 4 à 7
Urbanisme et sécurité	Page 8
Travaux	Pages 9 à 11
Environnement et Tourisme	Pages 12 à 13
Affaires scolaires	Pages 14 à 16
Affaires sociales	Pages 17 à 18
Jeunesse et Sports	Page 19
Vie Culturelle et Associative	Pages 20 à 26
Vic Culturelle et l'issociative	<u> </u>
Communauté de Communes	Pages 27 à 28



# **Contact Mairie:**

Tel: 02 99 88 56 15 mairie.minihic@wanadoo.fr

# Les Projets des commissions municipales

Depuis leur création le 20 Juin 2020, les sept commissions municipales ont bien avancé grâce au travail de tous les élus:

Une charte de fonctionnement des commissions et des groupes de travail a été établie, une liste des projets qui vont être travaillés dans ces commissions, a été établie pour que ceux évoqués pendant la campagne électorale deviennent des projets municipaux.

Cette liste a été priorisée pour définir les projets à court terme et à plus long terme et elle a été présentée et validée par les élus.

La prochaine étape est le chiffrage des projets court terme pour établir le prochain budget prévisionnel de l'année 2021.

#### Les grands projets à venir sont résumés ci-dessous:

	Projets
Commission Urbanisme et Travaux	Le projet boulangerie La ferme du rivage La voirie Le camping La rénovation de la salle Ph. De Dieuleveult
Commission Education et Communication	EDUCATION  La cantine  Moment d'échange avec les parents Minihicois Echange Culturel avec l'école et sensibilisation environnementale Echanges Intergénérationnels  COMMUNICATION  La Gazette du Minihic Communication Interne Communication Externe Site internet Accueil des nouveaux habitants Book associations + acteurs économiques  BIBLIOTHÈQUE
Commission Affaires sociales	Petite enfance, enfance Aides aux jeunes Conseil des ainés Cimetière Projets pour les personnes en situation de handicap Argent de poche Personnes isolées

Commission Environne- ment et Tourisme	Les épaves Le projet de la ferme du rivage La biodiversité Accueil des camping-cars Mobilités douces Le Camping Randonnées et sentiers Le projet de Parc Naturel Régional Aménagement de Garel Marchés éco-responsables
Commission Associations, Culture et Mouillages	Relations et projets avec les associations : programmation, subventions, Inventaire du patrimoine de la commune et étude de faisabilité de sa mise en valeur Mouillage : organisation et évolution de la gestion des mouillages Projet de jumelage avec une autre commune
Commission Jeunesse et Sport	Développer les activités périscolaires sportives et culturelles Création d'un pumtrack Développer les pratiques sportives écoresponsables Créer un point info jeunes pour les mettre en relation avec les partenaires spécifiques sur les thèmes : stages, orientation, création d'une junior associa ion, covoiturage, babysitting, Création d'un projet annuel pour les jeunes, par les jeunes Création d'un évènement sportif pour la commune

Conformément à notre volonté de développer la participation citoyenne et d'associer les Minihicois(es), nous invitons les citoyens qui souhaitent s'impliquer dans les projets de la commune à envoyer un mail à l'adresse suivante pour candidater en précisant les sujets sur lesquels ils aimeraient travailler :

mairie.minihic@wanadoo.fr

## Les décisions du Conseil Municipal

Deux conseils municipaux ont eu lieu depuis la gazette de Juillet, les 22/09 et 2/11. Voici quelques-unes des décisions importantes qui y ont été prises :

- . Délégation du Conseil municipal au maire, Indemnités des élus (dans le respect du maximum légal), Désignation des membres de commissions municipales et communautaires, règlement du conseil municipal reprenant les éléments de la charte de fonctionnement des commissions, modifications des postes des agents.
- . Pas de transfert de la compétence PLU (Plan Local d'urbanisme) à la communauté de commune : cette compétence reste communale (vote à l'unanimité).
- . Subventions aux associations pour l'année 2019, Tarification pour les composteurs.

- . Adhésion au Réseau Bruded, réseau d'échanges d'expériences de développement durable entre collectivités.
- . Adhésion au syndicat mixte de préfiguration du Parc Naturel Régional (vote à l'unanimité) qui, en co-portage avec Cœur Emeraude, sera chargé de finaliser le projet de charte pour la validation du parc.

Au vue du protocole sanitaire actuel, nous ne pouvons malheureusement pas ouvrir le Conseil Municipal au public. Dès que les conditions le permettront nous serons très heureux de pouvoir vous accueillir aux prochains conseils Municipaux.

#### Adhésion au syndicat mixte de préfiguration du Parc Naturel Régional



L'adhésion au syndicat mixte de préfiguration du Parc Naturel Régional?

#### C'est OUI!

A l'unanimité pour notre commune (vote du 2/11/20),

A l'unanimité dans notre communauté de communes (vote du 12/11/20)

« C'est une étape importante dans ce beau projet de Parc Naturel Régional pour notre territoire et je suis très heureuse de ces bonnes nouvelles. Je suis ravie d'avoir pu y contribuer modestement, en tant que Maire de notre commune et en tant que vice-présidente des Transitions à la communauté de communes. »

Sylvie SARDIN

# 1. UN PARC NATUREL RÉGIONAL, C'EST QUOI?

#### ■■■ « Une autre vie s'invente ici »

Un Parc naturel régional, c'est un territoire habité, reconnu pour la forte valeur ajoutée de son patrimoine et de ses paysages, qui s'organise autour d'un projet concerté de développement durable entre acteurs publics et privés. Ils établissent des objectifs et des actions à mener dans une Charte qui sera la feuille de route du Parc pendant 15 ans. Choisi par les collectivités, c'est un outil - à leur disposition de conseil et d'accompagnement dans leurs initiatives. Il permet la coordination d'actions, l'impulsion de nouveaux projets à l'échelle du territoire Parc et la mobilisation de nouveaux financements. Il recherche sans cesse à assurer la concertation entre les multiples acteurs du territoire.

# Une nouvelle secrétaire générale

Johann Couetuhan, était notre secrétaire depuis 3 ans (vérifier date d'arrivée). Il a choisi de poursuivre son travail dans une collectivité de taille plus importante et il en a eu l'opportunité à La Fresnais. Il est parti le 9/10/20.



Nous sommes ravis d'accueillir depuis quelques jours Alexia Bellange qui va le remplacer.

Son expérience acquise après plus de 13 ans à de la mairie de Lancieux, ainsi qu'en urbanisme nous sera précieuse.

# Stéphane Cruble

# Titularisation de Yoann Lhotelier

Stéphane Cruble fait partie de l'équipe des services techniques depuis 2 ans mois, en remplacement de Didier Rochefort. Nous avons renouvelé son contrat pour un an.



Stéphane vient compléter notre équipe des services techniques et y amène des compétences précieuses en termes de paysage.

Nous avons le plaisir de vous annoncer la titula-risation de Yoann Lhote-lier au poste d'agent des services techniques. Riche d'une expérience de plusieurs années à la mairie de Dinard, au sein d'entreprises pri-

vées du paysage et d'une formation en paysage, Yoann travaille pour notre commune depuis 18 mois.



Les compétences de Yoann et Stéphane vont être sollicitées dans les mois à venir pour les projets de végétalisation du cimetière et de notre commune de façon générale.

#### **Commémorations**

e 11 Novembre 2020

Cette journée de commémoration de la victoire et de la Paix a été l'occasion de rendre hommage à tous les morts pour la France, d'hier et d'aujourd'hui, ainsi que d'évoquer Maurice Genevoix à l'occasion de sa rentrée au Panthéon.

Nous avons dû une fois de plus commémorer sans public pour respecter les règles dictées par le COVID.









# **Hommage à Samuel PATY**

En hommage à Samuel Paty, assassiné le 16/11/20, les drapeaux ont été mis en berne le jour de l'hommage national et une minute de silence a été respectée le 2/11/20 lors du conseil municipal.

A travers cet hommage, c'est toute l'importance de la défense des valeurs de la république, de la liberté d'expression et du principe de laïcité qui a été rappelée.

#### La Poste



La Poste avait supprimé l'ouverture de notre bureau de poste le samedi matin à partir du 28/09/20, et cela sans concertation préalable.

Suite à la mobilisation conjointe du collectif

des usagers du Minihic et de la mairie, nous avons obtenu sa réouverture aux horaires habituels dès le 9/11/20.

Ce service est important pour vous et pour notre commune !

## URBANISME ET SECURITÉ

#### **Point Urbanisme**

Le service de l'urbanisme est de celui que vous sollicitez le plus fréquemment et nous avons traité de très nombreux dossiers ces derniers temps :

1 Permis d'Aménager

17 Permis de Construire

21 Déclarations Préalables

42 Certificats d'urbanisme

19 Déclarations d'Intention d'Aliéner

**100** Dossiers traités du 1er juillet au 31 octobre 2020

# **Parking Ecole**

La sécurité des enfants est un sujet majeur , ainsi, lors de

la rentrée de septembre, un marquage provisoire a été mis en place par l'équipe technique du Minihic, sur le parking arrière de l'école (coté street).

Un nouveau sens de circulation et un nouveau sens pour se garer ont été préconisés.

Ces modifications ont eu pour but d'assurer la sécurité

des enfants sur ce parking.

Au vue des retours positifs que nous avons eu sur ce nouveau système de circulation, nous allons pérenniser le marquage de façon définitive pour la rentrée de Janvier.

# Depuis quelques semaines, vous avez pu observer la présence d'un radar pédagogique au lieu-dit La Gandrais.

Votre équipe municipale, après en avoir délibéré en commission, a choisi à l'unanimité de se munir de cet outil.

Celui-ci a pour objectif de sensibiliser les automobilistes sur leur comportement au volant, mais, également, de nous permettre, via la récupération des différentes données statistiques, d'élaborer des stratégies à mettre en place pour résoudre les problèmes récurrents d'excès de vitesse sur notre commune.

# Radar pédagogique



Grâce aux services techniques qui ont fabriqué le support sur lequel repose le radar, et l'autonomie énergétique de ce dernier avec son panneau solaire, il sera facilement transportable aux quatre coins de notre village.

Nous avons choisi de le laisser en place pour des durées périodiques d'un mois afin d'avoir un vrai retour statistique et que ce nouvel outil soit le plus efficace possible

#### **TRAVAUX**

#### Effacement des réseaux

De nouveaux travaux d'effacement des réseaux électriques et téléphoniques sont en cours rue des marins et rue du Révérend Père Lebret. Ces travaux ont vocation a enterrer ces réseaux pour les sécuriser, éviter les problèmes de coupure de réseaux en cas de dommages aux réseaux aériens (tempête, ...). Voici le détail du planning de ces travaux :

- Rue des marins, effacement des réseaux en cours , la pose du nouveau réseau souterrain se termine fin de semaine 47, reprise des branchements de chaque riverain à suivre , arrêt des travaux pendant les fêtes de fin d'année pour reprendre début janvier .
- Rue Révérend Père Lebret , début des travaux semaine 48 ( tranchée et pose réseau souterrain ) pendant un mois , arrêt pendant les fêtes pour reprendre début janvier ( mise sous tension du nouveau réseau , reprise des bran-

chements pour chaque habitation et enfin dépose de l'ancien ouvrage.

Pour que les riverains puissent avoir une information complète sur ces travaux, nous avions organisé une réunion d'information pour les habitants de la rue des marins le 6 octobre en collaboration avec la société Bouygues. Nous avions prévu d'en organiser une également pour les habitants de la rue du père Lebret.

Malheureusement, le contexte COVID actuel ne nous a pas

permis de pouvoir le faire. C'est pourquoi nous leur avons déposé un courrier explicatif.



# **Tempête**

Suite à la tempête ayant eu lieu dans la nuit du 1er au 2 octobre dernier, les services techniques sont intervenus à plusieurs reprises sur des branches d'arbres tombées à terre.

Ces branches pour certaines, ont causées des dégâts sur des clôtures et habitations.

Nous rappelons que les arbres à proximité du domaine public et des réseaux Enedis et Orange et en périphérie du voisinage de chaque domaine privé doivent être élagués par leurs propriétaires .

Toute l'équipe des services techniques ne cesse d'œuvrer pour embellir et rendre notre commune le plus agréable possible.

De très nombreux travaux ont été effectués depuis cet été.

Merci à nos agents!



#### **TRAVAUX**

#### Voici une liste non exhaustive de ces travaux :

- Création d'un chemin d'accès et parking pour accéder au jardin partagé hors du parking de l'école, terrassement et empierrement avec une mini pelle.
- Entretien régulier du cimetière, tonte, désherbage et sablage.
- Préparation du terrain de foot, tonte et traçage pour les matchs du vendredi soir.
   (photo :Eric RABET et Stéphane CRUBLE)
- Intervention d'urgence suite à une inondation due au ruisseau du petit Ruet,
- Mise en place de nouveaux paniers de basket au street pour remplacer ceux usagers.

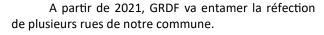






Yohan LHOTELIER aidé de Elouan BRION (opération argent de poche)

Gaz



Si vous désirez vous raccorder au réseau GRDF, nous vous invitons à vous rapprocher du commercial GAZ (coordonnées ci-jointe), afin d'en faire la demande , sachant qu'une fois les travaux de voiries terminés , le délai sera de cinq ans avant d'intervenir sur la chaussée refaite.



Laurent JOUBERT GRDF St Malo 06 63 59 70 81

laurent-j.joubert@grdf.fr

# ENVIRONNEMENT ET TOURSIME

# Les épaves

De très nombreuses épaves sont présentes sur le littoral de notre commune depuis des années, voir des décennies pour certaines, posant des problèmes de pollution de l'environnement et de sécurité.

L'intervention d'enlèvement ayant eu lieu le 26/10/20 à la cale de la Landrais est le résultat de plusieurs mois de travail réalisé par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer pour l'identification de ces épaves et la réalisation des procédures administratives légales nécessaires.

La DDTM a pris en charge l'enlèvement de 10 épaves, et l'ABBL et le chantier Naval en ont profité pour évacuer chacun 2 épaves et nous les en remercions, ce qui fait au total 14 épaves évacuées pendant cette opération.

Les alertes nombreuses et répétées de l'association AABL de notre commune depuis ces dernières années n'y sont sans doute pas pour rien. Le travail remarquable de préservation de ce site et de son patrimoine maritime par la réhabilitation de la cale sèche et des pierrés y aura



certainement aussi beaucoup participé et nous en profitons pour les remercier.

Il reste de nombreuses épaves sur notre commune. Comme nous nous y étions engagés, nous allons poursuivre le travail engagé.

Nous en profitons pour nous signaler que depuis la loi de 2018, le démantèlement et le recyclage des bateaux en fin de vie est gratuitement pris en charge par l'écoorganimse APER.

Seul le transport jusqu'au centre de Saint Malo est à la charge du propriétaire.

Plus d'information sur le site :

https://www.recyclermonbateau.fr/



# **Composteurs**



m Vous pouvez désormais commander un composteur à votre mairie.

Les composteurs déjà commandés seront disponibles dans votre mairie à compter du mois de Janvier 2020.

Pour rappel : composteur en bois au prix de 25 €

## ENVIRONNEMENT ET TOURSIME

# **Camping**

Cette année aura été une belle saison pour notre Camping du Rivage!

Malgré l'ouverture tardive, suite au confinement (ouverture du 27/06 au 16/10), le camping aura été occupé, autant que sur 2019.

La prestation de service de réservation de pain aura également fait le bonheur de nos campeurs!

Merci à toute l'équipe et à l'année prochaine!

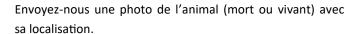
# **Wanted**



La Salamandre tachetée (Salamandra salamandra)

Ces amphibiens sont protégés dans la plupart des pays d'Europe, notamment en France car ils sont en régression.

Aidez nous à les dénombrer!



Mail: biodiversité@le-minihic-sur-rance.fr



Le Crapaud commun (Bufo bufo)



#### AFFAIRES SCOLAIRES

# **Points Cantine**

dant l'été afin de respecter le protocole sanitaire mis en place suite au contexte sanitaire actuel que nous vivons.

Ainsi, 2 espaces ont été mis en place : un coté de la salle de La Lorgnette est réservé aux élèves de Maternelle et l'autre côté aux élèves de Primaire.

Les enfants se sont parfaitement adaptés à ce changement.

Nous les remercions pour leur adaptabilité!



Plusieurs fois dans l'année, notre prestataire actuel de cantine RESTORIA, propose aux enfants un repas à thèmes. Cette année le thème général est voyage autour « DES CONTES ET LEGENDES ».

Ainsi, vos enfants ont déjà voyagé en Angleterre, en Bretagne et vont voyager d'ici la fin de l'année scolaire, en Chine, aux Etats-Unis, aux Antilles et en Italie le temps d'un repas.

Pour faire participer activement nos voyageurs du goût,

Coralie leur propose quelques jours avant chaque animation de colorier des images du pays concerné, de fabriquer des décorations (à venir avec le thème de la chine)... et elle décore la cantine avec leurs œuvres.

Merci à Coralie et aux enfants pour leur investissement dans ces voyages culinaires !



Dans le cadre de la semaine du goût qui s'est déroulée du 12 au 16 octobre à l'école du Minihic sur rance , un partenariat a été mis en place avec le nouveau magasin « Bio Coop » de la Richardais et nous les remercions vivement pour les bons produits qui composaient ce kit!

Nous avons également proposé aux enfants du pain différent de la baguette classique habituelle : banette ancienne et pain viking étaient au menu.

Merci à notre boulanger pour ce très bon pain !

La banette ancienne a reçu un très vif succès!

Nous allons donc durant l'année proposer régulièrement un pain différent de la baguette classique à vos enfants.





#### **AFFAIRES SCOLAIRES**

ous les mois, nous fêtons les anniversaires de vos enfants à la cantine.

Pour être en accord avec le protocole sanitaire, le soufflage de bougies ne se fait plus en réel et les anniversaires sont célébrés par classe.

La chanson d'anniversaire par contre est chantée de façon collégiale par tous!

Un moment toujours agréable qui plait beaucoup aux enfants et à l'équipe encadrante .

## **Encore Joyeux Anniversaires!**





Camille





Daphnée et Dorian

Mila, Côme, Tilio, Rozen, Harry, Anaé et Liyah

#### **Octobre**







#### AFFAIRES SCOLAIRES

# Aide à la cantine

Le CCAS de votre commune a mis en place une aide à la cantine pour les enfants inscrits dans notre école. Pour prétendre à cette aide, votre quotient familial doit être inférieur à 670 euros.

Un dossier est à retirer en mairie et à remplir pour pouvoir en bénéficier.

# Travaux à la cantine

Merci à nos agents des services techniques pour les travaux effectués à la cantine.

Entre autre travaux de réfection , un local buanderie a ainsi été créé dans la salle de La Lorgnette.







# Diagnostic gaspillage alimentaire

En accompagnement de notre prestataire de Cantine Restoria, une mise en place d'un diagnostic de gaspillage alimentaire a débuté lors de la semaine européenne de la réduction des déchets!

Ainsi du 16 au 27 novembre 2020, la pesée de nos déchets alimentaires à la cantine a été faite du lundi au vendredi, le midi.

Suite à ces pesées pendant 15 jours, Restoria va nous fournir notre diagnostic.

Ce résultat nous permettra d'apporter des améliorations



en mettant en place des actions antigaspi dans notre cantine.

Le résultat de ce diagnostic vous sera communiqué ultérieurement.

Cette opération a été expliquée aux enfants de primaire, qui ont depuis fait leur maximum pour limiter les déchets sur chacune de leur table.

Nous les remercions vivement pour leurs implications et leur compréhension des futurs enjeux pour notre planète!

#### **AFFAIRES SOCIALES**

# Conseil des Ainés

Une nouvelle élection du conseil des ainés a eu lieu en septembre.

Nos ainés sont élus pour 6 ans comme le Conseil Municipal .

Ils sont là pour faire remonter les divers besoins de nos

Minihicois mais aussi pour proposer et mettre en place des projets pour améliorer notre commune.

Le 1er projet en cours est l'étude de la mise en place d'un jumelage .



# Repas des Ainés

Cette année, la crise sanitaire que nous vivons nous contraint à reporter le repas des ainés prévu initialement en Décembre.

Nous allons donc le reporter au printemps

Ainsi nous pourrons nous retrouver lors de ce moment de convivialité et d'échange avec nos ainés.

# Cimetière

Comme vous le savez, le cimetière bénéficie de l'appellation « zéro phyto ».

L'utilisation de produits phytosanitaires préjudiciables à l'environnement est proscrite.

L'entretien se fait donc grâce à du désherbage mécanique et manuel.

Pour faciliter l'entretien et permettre d'avoir un cimetière bien entretenu, nous demandons au Minihicois de bien vouloir entretenir les abords de leur sépulture car cela mobilise énormément de temps des agents.



Afin de pouvoir effectuer un suivi plus facile des tombes et signaler tout problème à leurs propriétaires, il a été disposé des écriteaux sur des tombes pour des demandes de renseignements pour mettre le logiciel de la mairie à jour. Cela concerne tout le cimetière.

Si vous avez une concession dans notre cimetière merci de bien vouloir contacter la mairie au 0299885615 aux heures d'ouverture.

#### **AFFAIRES SOCIALES**

## Personnes Isolées

I l est demandé par l'Etat d'avoir un listing nominatif des personnes isolées dans chaque commune , pour les périodes de pandémie ou canicule .

Le CCAS s'emploie à mettre en place ce dispositif pour mieux aider ces citoyens. Cela concerne les personnes seules et les Minihicois de plus de 65 ans.

Les habitants de notre commune concernés ont reçu un courrier les informant que Carine DELAMAIRE, employée par la municipalité via le CCAS, allait venir à leur domicile les aider a remplir le formulaire rattaché au listing.

Ce formulaire renseigné sera visible par des personnes habilitées pour leur apporter de l'aide, soumises à un devoir de réserve, pour respecter la règlementation concernant les données personnelles.

Dans le cadre de cette opération, le Crédit mutuel de Dinard/Pleurtuit a fait un don de 1 000 € pour nous aider à financer ce dispositif. La mairie et le CCAS les remercient vivement pour cette subvention.

**Carine DELAMAIRE** 



# **Argent de poche et Petits boulots**

Cet été, nous avons renouvelé le dispositif argent de poche.

Sept jeunes ont participé à diverses taches (l'aide au nettoyage de l'école, réaménagement du 1er étage de la bibliothèque, aides aux ateliers municipaux, désherbage du cimetière, logiciel des mouillages et du cimetière).

Pour chaque mission, les jeunes travaillaient avec un référent .

Nous les remercions pour leur investissement dans notre commune !

Ce programme a pour ambition d'être reconduit sur d'autres va-



# **Atelier Mémoire**

Mme Camille Germain du Clic de la Côte d'Emeraude, en partenariat avec notre CCAS, a mis en place un atelier mémoire pour les 65 ans et plus.

Cet atelier est ouvert à toutes les personnes habitant sur notre communauté de commune. Toutefois, au vu des contraintes sanitaires actuelles, cette session ne pouvait malheureusement pas accueillir plus de neuf participants et un formateur.

L'atelier se déroule sur cinq jeudi aprèsmidi dans la salle du camping . Il a débuté jeudi 5/11 en visioconférence au vue du contexte sanitaire.



#### **AFFAIRES SOCIALES**

Un nouveau guichet unique FRANCE SERVICES sur le territoire

Un guichet unique, ayant pour vocation d'aider les administrés dans leurs démarches administratives, est ouvert depuis le 1er juin au siège de la Communauté de Communes à Pleurtuit. Il s'adresse à tous les usagers des services publics qui habitent sur le territoire communautaire ou en dehors.

Labellisé « France Services » depuis le 1er septembre 2020, ce guichet répond aux règles rigoureuses établies par l'Etat pour garantir, partout, un même niveau d'exigence et de qualité aux citoyens.

Ce lieu polyvalent vise à réduire les inégalités d'accès aux services en proposant une offre de proximité et de qualité à l'attention des usagers pour les accompagner dans leurs démarches administratives.

Les services proposés couvrent ceux de 9 partenaires nationaux : La Poste, Pôle Emploi, la CAF, la CPAM, la CAR-SAT, la MSA, les Ministères de l'Intérieur et de la Justice, la Direction Générale des Finances Publiques.

Accompagnés par deux médiatrices formées par ces partenaires pour délivrer des services en leur nom, les usagers sont en un même lieu, renseignés et accompagnés dans les démarches relevant des domaines de l'emploi, la formation, la retraite, la santé, la justice, le budget, la famille ou encore le logement et la mobilité...

Cette structure propose également des permanences spé

cifiques au territoire communautaire dans différents domaines : le CDAS du Pays Malouin, la Mission Locale, Cap Emploi 35, Solidarités Nouvelles face au Chômage, AGIR Abcd, le CLIC de la Côte d'Emeraude, le CDHAT, Info Energie, la Région Bretagne, Mobil'Rance, le Défenseur des droits, et des consultations juridiques gratuites (notaires, avocats).

Enfin, un accès gratuit à l'espace informatique dédié permet aux usagers de procéder à des démarches administratives de manière autonome ou en bénéficiant de l'accompagnement d'une médiatrice.

Horaires d'ouverture au public :

Lundi: de 9h à 12h et de 14h à 17h

Mardi: de 9h à 12h et de 14h à 17h

Mercredi: de 9h à 12h

Jeudi: de 9h à 12h et de 14h à 17h

Vendredi : de 9h à 12h

Contact:

FRANCE SERVICES

1 esplanade des équipages

35730 Pleurtuit

Tél: 02 57 11 01 13

E-mail: france.services@cote-emeraude.fr



#### **JEUNESSE ET SPORT**

# Le Multisport c'est top!

A ce jour, 44 enfants Minihicois dont 6 scolarisés dans d'autres communes s'adonnent à la découverte d'activités sportives, variées et ludiques.

Chaque jeune en fonction de son âge pratique un sport en initiation pendant un cycle, afin de découvrir, apprécier et progresser seul ou en équipe .

Le multisport favorise la cohésion , éveille la curiosité et suscite chez l'enfant l'envie de progresser pour ensuite se diriger vers une activité qui lui plait .

Yann Caribaux , fort de ses compétences et de son expérience depuis de nombreuses années, encadre la section avec en renfort le lundi Léa Charbonnel , jeune femme minihicoise en formation BPJEPS APT et Vincent Bodin éducateur territorial, mis à disposition par le département . Il anime le groupe du Jeudi soir aux cotés de Yann .

La reprise sera riche de nouvelles découvertes comme le hockey, le kin-ball, rugby, tennis de table, Ultimate, jeux collectifs, gym, hand etc...

Nous remercions Mov'in Minihic qui soutient la section ainsi que les familles qui nous ont fait confiance et les enfants pour leur grand sourire et gentillesse!

Nous avons hâte de reprendre et de proposer en toute sécurité des séances ludiques avec toutes les règles du protocole sanitaire mis en place conformément aux directives du ministère de la jeunesse et du sport ainsi que de la santé pour un public mineur .





# Le Minihic roule avec toi!



En collaboration avec l'auto-école Noblet, le CCAS du Minihic sur Rance a proposé aux jeunes à partir de 15ans de participer à une formation accélérée au Code de la Route. A l'issue de 3 jours de formation (21, 22 et 23 décembre), les candidats pourront se présenter à l'épreuve du code.

Le coût de la formation est de 100€

#### VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

#### La parole est donnée à vos associations :

# La Chapelle Saint Buc

f A quelque chose, malheur peut être bon !!

Depuis des années, le Conseil d'Administration de l'Association de Saint Buc programme 4 concerts pendant la saison estivale. La jauge de la chapelle, son caractère intimiste, l'excellente acoustique de sa voûte en bois la prédestine à des formations de musique de chambre : De 1 à 3 musiciens ou chanteurs, exceptionnellement plus.

Depuis quelques années, dans un souci d'éclectisme, nous allions à la musique dite « classique » des concerts plus contemporains : Chants celtiques, musiques d'ailleurs, chanteur qui a son public (Clarisse Lavanant)....

Cet été 2020, nous avons absolument voulu que la chapelle reste ouverte le plus possible tout en respectant les consignes sanitaires.

Pour contrer la grisaille de l'atmosphère, nous avons choi-

L'histoire de l'Opérette

Le Duo PARADOXE, deux jeunes femmes pétulantes de rock-jazz alternatif

https://www.youtube.com/watch?v= cmZSA4dsoc

Le Duo NORA BISELE, chants yiddishs, deux jeunes femmes tout aussi dynamisantes

https://www.youtube.com/watch?v=LHIUY2TU-AA

Et c'est là qu'à quelque chose malheur est bon !! Le succès de ces concerts nous fera remettre ce type de programmation, à cet horaire et dans l'enclos.

Le saviez-vous ? Nos concerts sont gratuits. Il vous est juste demandé de remplir nos petites corbeilles bleues.

Nous préparons l'année prochaine, déjà impatients de vous retrouver.

www.chapellesaintbuc.fr

saint.buc@gmail.com (pour vous inscrire à la newsletter)

# Mov'In Minihic s'aggrandit!



musculaire et cardio) et de Tennis, depuis la rentrée nous avons le plaisir de vous proposer des cours de Yoga, de Pilates et du multisports pour les enfants.

 $\mathbf{A}$ près les cours de Fitness (renforcement

Les cours de Fitness et Yoga continueront pendant le confinement en visio.

A partir de Janvier nous enrichirons nos activités avec un cycle de Sophrologie (10 séances) les dimanches matin. Pour toutes vos demandes d'informations, n'hésitez pas à nous envoyer un mail :

Email: movin.minihic@gmail.com

150 adhérents nous ont rejoint pourquoi pas vous !

Ces pages ont été rédigées par les associations et nous les en remercions.

#### La parole est donnée à vos associations :

#### VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

#### **AABL**

Un long combat et un début de victoire

Nos cartes postales et photos des années 50 nous montrent des grèves où hivernent quelques bateaux et quelques rares canots traditionnels en destruction.

Depuis, les unités en polyester et fibre de verre imputrescibles ont remplacé les canots de dix pieds, les carlingues des derniers terre-neuviers finissent de mourir dans la vase au pied de la cale sèche.

La Landriais étant pour partie l'une des rares grève en Rance qui n'ait pas fait l'objet d'une autorisation d'occupation temporaire du territoire maritime, n'importe quel propriétaire se croit autorisé, au nom d'un prétendu droit séculaire, de laisser son navire sur cette grève.

Les bateaux qui finissent leur vie sur l'estran, dans l'espoir souvent déçu d'une restauration éventuelle, sont une pollution pour tous. Les propriétaires ont trouvé là un moyen économique de ne pas régler les dépenses de mouillage (pourtant l'une des plus modestes de l'estuaire).

Notre baie n'est pas si grande qu'elle doive servir de déchèterie aux bateaux abandonnés. Peu d'entre nous réalisent que nous ne sommes qu'au début de cette invasion. Les premiers bateaux stratifiés arrivent aujourd'hui en limite de viabilité.

Le stock qui s'est constitué depuis 60 ans (40 à 50 000 unités) cherche une solution de sortie écoresponsable. C'est pourquoi les industries nautiques ont

très récemment organisé le dispositif de valorisation (APER) en initiant un réseau de centres agréés.

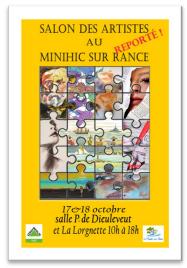
Il laisse à la charge du propriétaire les frais de transport jusqu'à ces centres et prend en charge la destruction et la transformation des matériaux. Malgré ces conditions favorables, moins de la moitié des bateaux attendus pour le recyclage ont été traités. C'est donc une première tranche de 10 épaves, sources de pollution et/ou de dangers, qui seront recyclées cette année.

Ce premier pas est une étape très encourageante, il faut maintenant obtenir des autorités concernées une gestion raisonnée de l'estran, purger le passif des bateaux abandonnés ou occupants sans titre et prévenir les dépôts sauvages à venir.

Qui ne rêve de contempler une baie libérée pour y nager en toute sécurité, godiller sur son annexe en ligne droite, naviguer sans gratter le fond de sa quille, le jour où la « Belle de Dinan » et tous ses gnomes hideux se seront fait rhabiller chez Romy ?

JC DEHAYE, Président de l'AABL

# Le Salon des Artistes



Notre Salon des Artistes du Minihic sur Rance, prévu initialement le week end du 17 et 18 octobre 2020 a du être reporté à une date ultérieure, en 2021.

En effet les mesures sanitaires actuelles ne nous permettaient pas de mettre en place de façon optimum cet événement.

Afin de vous donner un avant goût de ce

futur salon, vous allez découvrir dans la double page suivante nos artistes !

N'hésitez pas à les contacter en avant première pour découvrir leur art et leurs créations et pourquoi pas pour offrir un joli cadeau de Noël ?

Bon voyage à travers leurs arts!

# VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

# A la découverte des artistes!



Danièle BAZANTAY

Peintre



Nathalie BENOIT BOUGIS
Sculptrice / Peintre



Sybille BESANCON
Sculptrice



Thierry BESNIER

Photographe de la Rance



Jeanne LE BOURG
Peintre



Peintre Expressionniste



Françoise COUTENTIN

Peintre Aquarelle



Monique DAVID
Peintre Aquarelle



Maryvonne DAVID
Sculpture bois



Pierre FERRETTE
Peintre



Isabelle LEPRESVOST TREBON

Photographe



Danielle LE MEE
Peintre

### VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE



Isabelle HEINRY
Photographe



Chantal RAPICAULT
Sculptrice



Erick BOURRIOT

Artiste peintre et autres arts



Benjamin MAARS

Photographe



Jeremy HUAN
Bijoux métal



Yohan LETERME Forgeron



Serge VELY
Artiste peintique

# Retrouvez toutes les informations sur ces artistes sur internet ,Facebook, Instagram... En attendant de les rencontrer et d'échanger avec eux en 2021!

(si vous souhaitez commander une œuvre auprès de l'un de ces artistes , merci d'envoyer un email en mairie, nous pourrons ainsi vous fournir leurs contacts)

#### La parole est donnée à vos associations :

### VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

# Amis du Peintre Geoffroy d'Auvergne

Samedi 17 octobre 2020 à 14 h 30, s'est tenu l'Assemblée Générale des Amis du peintre Geoffroy Dauvergne au siège social de l'association, chez Mr et Mme Emmanuel Fontaine, trésorier, au Minihic.

Les participants furent restreints par suite à la crise sanitaire actuelle, mais de nombreux membres donnèrent leur pouvoir.

Parmi les invités, messieurs Jacques Pons journaliste Ouest-France, Reginald Robin conseiller au Minihic sur Rance qui proposa à l'association de



réaliser avec l'aide de la municipalité une exposition dans des locaux municipaux en 2021.

Cette exposition permettra de faire connaître le peintre et son œuvre, ainsi que notre association et ses réalisations. Cette proposition a été acceptée à l'unanimité par les membres.

Après avoir débattu des actions à entreprendre pour réaliser l'Exposition pour le centenaire de la naissance de l'artiste, Monsieur et Madame Fontaine, ont offert à l'assistance un vin d'honneur.

# **Emeraude Ultimate Lobsters**



Depuis maintenant 3 ans, l'équipe des Lobsters continue de développer l'Ultimate sur la Côte d'Emeraude.

L'Ultimate est un sport mixte, sans contact et fair-play où deux équipes s'affrontent lors d'un match et doivent marquer des points en se passant le frisbee jusqu'à la zone d'en-but adverse. Les entrainements se déroulent les jeudis de 19h à 20h30 : en salle l'hiver

puis, dès les beaux jours, sur le terrain de sport ou à la plage. C'est un sport complet qui allie dextérité, endurance, cardio et esprit d'équipe.

N'hésitez à venir nous rencontrer pour une petite session sportive!!

Contact au 0680341915 ou sur notre page Facebook : Emeraude ultimate lobsters.

## VMEH

#### Visiteurs de Malades en Établissements Hospitaliers

L'association, à travers les visites aux résidants, la participation aux animations et anniversaires, créé un lien social indéfectible avec le monde extérieur et apporte écoute, disponibilité grâce à un accompagnement emprunt d'humanité et de chaleur.

En raison des circonstances de la COVID-19, l'association a préféré privilégier les sorties à l'extérieur en respectant les règles sanitaires en vigueur.

L'association tient à souligner la participation des animatrices qui encadraient l'après-midi récréatif au bar du barrage de la Rance sous un soleil radieux ainsi qu'un barbecue organisé dans un jardin privé.

L'enthousiasme s'exprimait par les résidents leur apportant réconfort et plaisir durant cette période troublée.



#### La parole est donnée à vos associations :

### VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

# **Club les Ajoncs**

Après 5 mois d'arrêt (Covid et vacances d'été), l'activité du Club est repartie à peu près normalement.

Nos activités sportives dans le respect des règles sanitaires font le plein.

Nos deux séances de Pilates du mardi matin sont complètes et la séance du renforcement musculaire du vendredi matin a repris son rythme de croisière.

Nos différentes randos attirent de plus en plus de participants.

Seuls, nos rendez-vous du jeudi accusent un léger recul malgré la mise en place d'un protocole sanitaire renforcé. Avant l'arrivée de nos adhérents, nous désinfectons le mobilier, le matériel de service et les sanitaires. Les gestes barrières sont scrupuleusement respectés: gel hydroalcoolique, port du masque, liste des présents. Le goûter, qui était présenté avant Covid sous forme de buffet, est maintenant servi à table pour limiter les déplacements.



A notre Assemblée Générale du 8 Octobre 2020, 173 cotisations étaient réglées (195 la saison précédente). La création

d'un atelier couture, animé par Carolyn Sinclair le mercredi après-midi, a été officialisée.

Nous avons été contraints d'annuler les « Puces couturières » du 11 Novembre, ainsi que notre fête de Noël, grandes pourvoyeuses de dons pour le Téléthon, qui vont nous faire cruellement défaut. C'est pourquoi, nous nous préparons activement pour limiter l'impact de ces annulations sur le résultat de la collecte.

La vente d'objets confectionnés par l'équipe des Loisirs créatifs, ainsi que notre tombola de fin d'année, devraient nous permettre d'atteindre notre objectif : égaler notre contribution de l'année dernière.

Le Club Les Ajoncs vous souhaite, malgré tout, une belle fin d'année.

# L'ADMR

L'ADMR Bords de Rance est une association de services

à la personne qui intervient dans le domaine de l'autonomie des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, de la famille en proposant de nombreux services à domicile. Elle intervient sur six communes du canton : Le Minihic sur Rance, Pleurtuit, St Briac, St Lunaire, Dinard et la Richardais.

Elle poursuit son évolution avec 28 salariés et 6 bénévoles et recherche actuellement du personnel salarié ainsi que d'autres bénévoles.

Elle propose un large panier de services : entretien du linge et du logement, préparation des repas, aide à la toilette, aide au lever et au coucher, courses, accompagnement social et aides administratives.

Elle soutient également les familles en leur apportant une aide matérielle et morale, elle intervient également dans la garde des enfants.

L'association rappelle que les dépenses engagées pour un service à domicile ouvrent droit à 50% de crédit d'im-

pôt!

L'équipe intervenant au domicile bénéficie depuis le mois de Septembre de véhicule de service aux couleurs de l'ADMR!

N'hésitez pas, renseignezvous, rejoignez- vous !!



ADMR Bords de Rance 11 rue Angèle Belair au Minihic Sur Rance . Ouvert de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi

Tél: 02.99.88.67.75

Mail: bordsderance.asso@admr35.org

## VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

#### La parole est donnée à vos associations :

### **Les Minih' Bouts**

Les Minih'Bouts devaient réouvrir fin septembre. Tout était prévu.

La mairie prenait en charge un nettoyage complet de la moquette régulier dans l'espace jeux. Le reste du nettoyage était à notre charge.

La mi septembre, un ménage complet et la désinfection de tous les jouets, jeux et matériel a été fait par 4 assistantes maternelles et 1 bénévole.

Nous avions acheté des masques, gel hydro alcoolique et un protocole de fréquentation et d'hygiène devait être mis en place avec le RIPAM, la Mairie et nous.

Cependant, face à la recrudescence du nombre de per-

sonnes positives au Covid 19, tant en France que dans notre département (zone alerte rouge, vigilance renforcée, face aux inquiétudes de certains encadrants, parents et professionnels de la petite enfance.

Pour la sécurité de tous, nous avons pris la décision de ne pas réouvrir L'espace jeux des Minih'Bouts dans l'immédiat.

Nous reportons donc cette réouverture en Janvier 2021, si la situation sanitaire nous le permet.

Nous vous en tiendrons informés.

Nous vous remercions de votre compréhension

L'équipe des Minih'Bouts

# Parental' ID

Cette année, nous avons dû revoir notre programme et

nous adapter aux contraintes sanitaires actuelles. Notre souhait est toujours de vous proposer des actions sous différents formats, pour avoir des réponses larges et variées. Ainsi, nous avons entamé le cycle 2 d'initiation à la Communication Non Violente avec Marielle Mahé, de l'association Déclic CNV et éducation. On y expérimente en groupe des outils pour communiquer plus sereinement dans le cadre familial. Il est ouvert aux personnes qui ont déjà suivi le cycle 1.

Nous avons dû par contre reporter le spectacle « Je suis comme ça » prévu initialement le 08 novembre en partenariat avec l'association Zou, qui devrait être suivi d'un goûter. Ce sera un moment riche en émotions et en plaisir, que nous gardons bien au chaud pour 2021.

Nous allons aussi reprendre les soirées d'échange entre parents. On se retrouve ensemble pour échanger et partager autour d'une boisson chaude. Les thématiques varient d'une fois à l'autre : les relations entre enfants, les écrans, les émotions... Le choix est large.



Mais la constante, c'est de voir que les problématiques peuvent être les mêmes d'une famille à l'autre. Et cela permet de se déculpabiliser et de se rassurer (« Y a pas que chez moi que ça se passe comme ça... ») Les infos passeront par notre page

Facebook : Parental'id. Pour faciliter notre organisation, nous vous demanderons de vous inscrire au préalable.

Voilà, dans les grandes lignes notre programme. Un très grand merci à la mairie du Minihic pour son soutien, qui permet de rendre tous ces moments possibles. Nous avons hâte de vous retrouver lors de ces différents événements.

N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressé(e).

Email: assoparentalid35@gmail.com



## VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

# Nom de votre bibliothèque

Dans la « gazette du Minihic » de cet été, nous vous avons sollicité afin de trouver un nom à notre bibliothèque Municipale.

Un énorme merci aux habitants qui nous ont envoyé leurs propositions!

Une sélection a été faite afin de réduire toutes ses propositions à 6 noms potentiels.

Un vote vous a de nouveau été proposé via le site internet et de votre mairie et le facebook Mairie.

Merci pour vos nombreux retours ! Grâce à votre participation nous sommes heureux aujourd'hui de pouvoir vous annoncer le « grand gagnant » :

#### L' Ecume des Livres

# Site internet de votre bibliothèque

Depuis la fin de l'année dernière, nous travaillons en par-

tenariat avec la communauté de communes afin de vous proposer une offre de portail informatique (site internet ) en collaboration active avec les médiathèques du territoire et notamment celles de Dinard, La Richardais, Pleurtuit, Saint Briac sur Mer, Saint Lunaire, Beaussais sur Mer. Ce site commun a été mis en ligne le 2 décembre 2020 :

Site: https://mediatheques.cote-emeraude.fr

Notre remercions vivement nos bénévoles et Hélène notre assistante de mairie, pour leurs investissements dans ce projet et cette mise en place!





#### **COMMUNAUTE DE COMMUNES**

La Communauté de Communes Côte d'Emeraude est une instance importante, constituée de 9 communes.

Elle exerce des compétences diverses : l'écolonomie, l'emploi; le tourisme, l'environnement, l'aménagement du territoire, la mobilité, les déchets et travaux communautaires.

Il est important d'y être représenté pour participer aux projets et décisions et défendre les intérêts de notre commune.

# **Commissions**

De la même façon que pour notre commune, la communauté de communes a défini un certain nombre de commissions en charge de travailler sur l'ensemble de ses compétences.

Ces commissions sont composées d'un élu titulaire et d'un élu suppléant pour chaque commune.

Voici les élus membres pour le Minihic :

N°	Libellé des commissions	Membre titulaire	Membre suppléant
1	Environnement – SPANC	Hélène LE BOUHELLEC	Laurence HOUZE ROZE
2	Déchets – Travaux	Daniel TURMEL	Jean-Marc DUVAL
3	Finances – Ressources humaines	Eliane HERGNO	Sylvie SARDIN
4	Economie – Emploi	Réginald ROBIN	Vanessa BOULANGER
5	Tourisme	Vanessa BOULANGER	Laurence HOUZE ROZE
6	Habitat – Mutualisation	Patricia ALLEE	Vanessa BOULANGER
7	Transitions	Christelle L'HOTELIER	Réginald ROBIN
8	Aménagement du terri- toire - Mobilité	Jean-Marc DUVAL	Christophe DOUET
9	Petite enfance	Patricia ALLEE	Catherine LEPOIZAT

#### **COMMUNAUTE DE COMMUNE**

# Journée découverte des paysages

Cette journée destinée aux nouveaux élus communau-

taires était dédiée à l'étude des paysages. Au sein de la communauté de communes le pôle technique est chargé de l'environnement et de l'aménagement du territoire. Membre de ce pôle technique, Sylvain Guerveno est le coordonnateur paysage et bocages. Il a été chargé de la préparation de cette journée. Quatre thématiques liées au paysage ont été présentées en quatre lieux très différents.

Ainsi la première partie de la matinée s'est déroulée dans notre commune sur un chemin que nombre d'entre vous connaissent bien le chemin qui se situe juste en dessous du parc de la mairie qui démarre après la maison de retraite et tourne aux abords de la petite entrée du camping pour rejoindre le sentier des bords de Rance.

Ce premier thème traitant du paysage de bords de Rance nous a permis d'appréhender les évolutions du paysage. Le paysage étant une partie de territoire qui évolue dans le temps sous l'effet des forces naturelles et de l'action de l'homme. Il est primordial de maintenir la valeur patrimoniale de nos paysages et d'accompagner ses transformations.

Une seconde partie a été consacrée au paysage de bocage sur le territoire de la commune de Beaussais sur mer et sur une exploitation d'élevage bovin à la Mettrie-Saudrais. Le bocage qui avait été profondément détruit et modifié aux cours des dernières décennies est redevenu une nécessaire ressource durable d'énergie.

Sa gestion permet le stockage de carbone, et le maillage bocager régule les écoulements d'eau sur le territoire en participant à l'amélioration de la qualité de l'eau.

En début d'après midi, découverte pour ma part du paysage de polder au marais de Beaussais avec une intervention du conservateur du littoral et de Tony Durozier chargé de mission Adapto Manche.

Le projet Adapto sur le secteur de la baie de Lancieux concerne la gestion du trait de côte pour la baie. La vaste zone d'expansion de la mer nécessite une adaptation à la montée des eaux avec la création d'espaces tampons filtrant les eaux.

La dernière partie de cette journée s'est déroulée à Lancieux et nous a permis de visualiser l'intégration d'aménagements dans le paysage à travers la visite d'un lotissement municipal (les Poissonniers). Des haies bocagères sont proches du lotissement qui est entouré de cultures avec un verger et de prairies.

Notre commune soucieuse de la protection de l'environnement, de la préservation des paysages et du patrimoine, s'inscrit entièrement dans cette dynamique.

Journée découverte des paysages de la communauté de communes de la côte d'émeraude du 30 septembre 2020.

Merci à Marc HENRY pour ce reportage!





Les fêtes de cette année vont avoir un goût particulier pour tous.

Au vue de la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons pas vous offrir le même spectacle pyrotechnique que nous avons partagé, ensemble à Noël dernier.

Les maitresses de l'école ont eu de très bonnes idées pour compenser cela .

Merci à elles pour leurs propositions!

Cette année la Municipalité va offrir à chaque enfant Minihicois en maternelle et en primaire (scolarisé ou non dans notre école) un présent de Noël: un livre et une boule de noël pour le sapin installé dans le parc de la Mairie.

En effet, cette année un grand sapin est installé dans le parc.

Ce sapin sera nôtre Arbre à Souhaits.

Chaque enfant pourra écrire/dessiner son souhait de Noël sur un papier de couleur qu'il mettra dans sa boule de Noël.

Ils pourront ensuite accrocher leur boule sur le grand sapin, en faisant leur vœu.

# Laissons la magie de noël inonder le Minihic cette année encore!

En début d'année 2021, tous les vœux de noël seront récupérés et deviendront une œuvre d'art pour l'école (création qui sera faite par les enfants de l'école et leurs maitresses).





Cette année 3 grands sapins vont trôner devant notre église, notre salle des fêtes Philippe de Dieuleveult et dans le parc de notre mairie.



# Toute l'équipe Municipale vous

souhaite de

Joyenses Fêtes de fin d'année!

# **ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE**

En application du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant

0	
Je soussigné(e),	
Mme/M.:	
Né(e) le :	
Demeurant :	
certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par le décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire :	ir le décret our faire face
Note : les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.	e leurs déplacements re dans le champ de
1. Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou un établissement d'enseignement ou de formation; déplacements professionnels ne pouvant être différés; déplacements pour un concours ou un examen.	alle ou un ne pouvant
Note : à utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur.	iplacement établi par
3. Déplacements pour se rendre dans un établissement culturel autorisé ou un lieu de culte déplacements pour effectuer des achats de biens, pour des services dont la fourniture est autorisée, pour les retraits de commandes et les livraisons à domicile.	lieu de culte ; urniture est
🗌 3. Consultations, examens et soins ne pouvant être assurés à distance et l'achat de médicaments.	de médicaments.
4. Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables et précaires ou la garde d'enfants.	s vulnérables
S. Déplacements des personnes en situation de handicap et leur accompagnant.	ند
G. Déplacements en plein air ou vers un lieu de plein air, sans changement du lieu de résidence, dans la limite de trois heures quotidiennes et dans un rayon maximal de vingt kilomètres autour du domicile, liés soit à l'activité physique ou aux loisirs individuels, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.	lieu de al de vingt iduels, à stres personnes, icile, soit aux
<ul> <li>7. Convocations judiciaires ou administratives et déplacements pour se rendre dans un service public.</li> </ul>	dans un service
🗌 8. Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.	inistrative.
🗌 9. Déplacements pour chercher les enfants à l'école et à l'occasion de leurs activités périscolaires.	ités périscolaires.
Fait à :	Pour Auther contine l'épidémie,
Le:	
(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)	

# ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussignê(e),
Mme/M.:
Né(e) le :
Demeurant :
certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par le décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire :
Note : les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.
1. Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou un établissement d'enseignement ou de formation; déplacements professionnels ne pouvant être différés; déplacements pour un concours ou un examen.
Note : à utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur.
2. Déplacements pour se rendre dans un établissement culturel autorisé ou un lieu de culte ; déplacements pour effectuer des achats de biens, pour des services dont la fourniture est autorisée, pour les retraits de commandes et les livraisons à domicile.
3. Consultations, examens et soins ne pouvant être assurés à distance et l'achat de médicaments.
4. Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables et précaires ou la garde d'enfants.
5. Déplacements des personnes en situation de handicap et leur accompagnant.
☐ 6. Déplacements en plein air ou vers un lieu de plein air, sans changement du lieu de résidence, dans la limite de trois heures quotidiennes et dans un rayon maximal de vingt kilomètres autour du domicile, liés soit à l'activité physique ou aux loisirs individuels, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.
7. Convocations judiciaires ou administratives et déplacements pour se rendre dans un service public.
3. Participation à des missions d'Intérêt général sur demande de l'autorité administrative.



(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

☐ 9. Déplacements pour chercher les enfants à l'école et à l'occasion de leurs activités périscolaires.

Fait à:

Le